

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 novembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° II-747

présenté par

Mme Autain, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,  
M. Ratenon, Mme Ressiguiet, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****AVANT L'ARTICLE 49, insérer l'article suivant:****Mission « Action extérieure de l'État »**

I. – Le Gouvernement remet au Parlement dans un délai de huit mois à compter de la promulgation de la présente loi, un rapport sur les moyens mis à disposition pour le développement de la francophonie.

II. – Ce rapport évalue les moyens et les dispositifs mis en place pour le développement d'une francophonie politique et la diffusion de la langue française dans le monde. Ce rapport évalue notamment s'il est nécessaire de renforcer les moyens de l'Organisation internationale de la francophonie, afin de lui permettre de remplir de manière harmonieuse sa mission de promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le français est la langue officielle ou co-officielle de 34 pays. Il a également le statut de langue officielle ou de langue de travail dans la quasi-totalité des grandes organisations internationales.

Cependant, que ce soit en Suisse alémanique où certains cherchent à remplacer à l'école le français par l'anglais, en Wallonie ou au Québec, l'anglicisation progresse dans les zones francophones. En Tunisie également, le gouvernement envisage de remplacer l'enseignement du français par celui de l'anglais.

La Francophonie est donc un bien commun culturel et politique en évolution constante qu'il nous faut renforcer.

Par cette demande de rapport d'information nous souhaitons que le Parlement puisse être informé de l'ensemble des moyens supplémentaires qui doivent être mis en œuvre pour développer et renforcer la francophonie au vue de l'évolution croissante du nombre de locuteurs francophones à venir.

En effet, les projections démographiques montrent qu'en 2050, le nombre de locuteurs du français s'élèvera à 700 millions sur un population de 9,1 milliards, soit une personne sur 13. Environ 85 % de ces francophones seront en Afrique.